

Imprimé
numéro

ENQUÊTE SUR L'EMPLOI 1970

I. N. S. E. E.

1

FEUILLE DE LOGEMENT

Région de programme : Numéro de l'aire :

Département : Numéro de l'immeuble :

Canton : Numéro du logement :

Commune : Enquêteur : N°

Date de l'enquête :

Numéro de la feuille de logement à l'enquête 1969.....
(à prendre sur la (ou les) fiche(s) de renseignements)

Im 69	Lg, 69	Lg, 69		
Rg	STT	n° A	SA	
	D	C	Im	Lg
			EN	DE

Logement occupé par

Adresse très précise :

I. — CATÉGORIE DE LOGEMENT

- Logement ordinaire.
- Pièce (s) indépendante(s) [exemple : chambre de domestique] louée(s) ou sous-louée(s) ou prêtée(s) à des particuliers.
Numéro de la feuille de logement attribuée à l'enquête au logement auquel elle(s) se rattache(nt) :
- Chambre (s) meublée (s) dans un hôtel, une pension de famille, un garni, etc.
- Construction provisoire à usage d'habitation.
- Habitation de fortune —> préciser :
- Logement vacant (sans occupant, disponible ou non pour la vente ou pour la location).
- Résidence secondaire ou logement loué ou à louer pour des séjours touristiques.
Décrire ici les cas impossibles à classer dans la liste ci-dessus :

RÉSIDENCES PRINCIPALES

Résultat de l'interview	
<input type="checkbox"/> 0	Accepté.
<input type="checkbox"/> 1	Absent de longue durée.
<input type="checkbox"/> 2	Refus.

Cadre 1

- CLE
- RI
- NP
- TL
- ML
- CM

II. — TYPE DE LOGEMENT

- Logement appartenant à l'échantillon complémentaire (il existe une fiche adresse à compléter).
- Logement de l'échantillon aéroloaire, enquêté en 1969 / il existe une fiche de renseignements à compléter - remplir égale-
- Logement de l'échantillon aéroloaire, uniquement enquêté en 1968 / ment la partie III ci-dessous.
- Logement appartenant à un immeuble neuf construit dans l'aire depuis la précédente enquête (1969 ou 1968).
- Logement de l'échantillon spécial, enquêté en 1969 (il existe une fiche de renseignements à compléter — remplir la partie III ci-dessous).
- Logement de l'échantillon spécial, non enquêté l'année précédente (il existe une fiche adresse à compléter).
- Logement oublié à l'enquête précédente (1969 ou 1968).

III. — MODIFICATIONS DU LOGEMENT

(uniquement pour les logements classés en «1», «2» ou «4» à la partie II)

Le logement a-t-il subi une modification depuis l'enquête 1969 (ou 1968) ?

- Addition, aménagement ou suppression de pièces n'affectant pas d'autres logements.
- Le logement est constitué d'une (ou plusieurs) pièce(s) indépendante(s) précédemment utilisée(s) pour son propre usage par le titulaire d'un logement principal et louée(s) ou sous-louée(s) ou prêtée(s) actuellement à des particuliers.
- Une (ou plusieurs) pièce(s) indépendante(s) utilisée(s) par le propriétaire ou le locataire principal pour son propre usage à la date de l'enquête 1969 (ou 1968) est (ou sont) actuellement louée(s) ou sous-louée(s) ou prêtée(s) à des particuliers.
- Le propriétaire ou le locataire principal a repris pour son propre usage une (ou plusieurs) pièce(s) indépendante(s), louée(s), ou sous-louée(s) ou prêtée(s) à des particuliers à la date de l'enquête 1969 (ou 1968).
- Le logement résulte de la fusion de deux (ou plus de deux) logements distincts à la date de l'enquête 1969 (ou 1968).
- Le logement résulte de l'aménagement en deux (ou plus de deux) logements distincts d'un logement enquêté en 1969 (ou 1968).

Le logement n'a pas subi de modification depuis l'enquête 1969 (ou 1968) :

- Le nombre de pièces indiqué à la question 43 est le même que sur la fiche de renseignements.
- Le nombre de pièces indiqué à la question 43 est différent de celui de la fiche de renseignements.

Nature de l'erreur :

Observations :

Cadre 2

- CLE 69
- CLR
- Cu 69
- H 69
- HR
- NP 69
- NPR
- SM 69
- SMR
- STM 69
- STMR

IV. — LISTE DES PERSONNES RÉSIDANT DANS LE LOGEMENT

CATÉGORIE A. — Inscrire dans cette liste toutes les personnes habitant normalement dans le logement, y compris celles qui sont temporairement absentes à la date de l'enquête (par exemple : personnes en voyage d'affaires ou d'agrément; malades à l'hôpital ou en clinique; pêcheurs en mer; personnel navigant de compagnies maritimes ou aériennes, etc.).

A1. — Y a-t-il des domestiques ou « salariés logés » dans ce logement (y compris chambre de domestique isolée)? Oui. Non.

A2. — Y a-t-il des pensionnaires ou sous-locataires à l'exclusion de ceux qui habitent des pièces totalement indépendantes (par exemple : chambre de domestique située à un autre étage)? Oui. Non.

En cas de réponse « OUI » à une de ces deux questions ou aux deux, inscrire aussi ces personnes sur la liste ci-dessous.

Ne pas inscrire : les personnes de passage présentes à la date de passage, etc.); les sous-locataires vivant dans des

En cas de doute (dans les cas difficiles à trancher seulement) inscrire la

POUR TOUTES LES PERSONNES (CATÉGORIES A et B)

N°	NOM et prénom	0. Catégorie	1. Lien avec le chef de ménage	2. Sexe	3. Date de naissance	4. Nationalité	5. État matrimonial	6. Ancienneté
		A : 0 B : 1 à 9 Selon le code ci-dessus	Indiquer par exemple : épouse, fils, mère, belle-fille, gendre, neveu, etc. ou bien : ami, pensionnaire, sous-locataire, domestique, salarié logé, etc.	1 : M 2 : F	Inscrire le jour, le mois et l'année Par exemple : né le 5 octobre 1922 5/10 2 2	01 Français (y compris naturalisés). 02 Algérien. 03 Italien. 04 Espagnol. 05 Portugais. 06 Polonais. 07 Belge. 08 Allemand. 09 Hollandais. 10 Luxembourgeois. 11 Marocain. 12 Tunisien. 13 Yougoslave. 14 Grec. 15 Turc. 16 Autrichien. 17 Autres.	1. Célibataire. 2. Marié. 3. Veuf. 4. Divorcé ou légalement séparé.	A mentionner qu'il est Pour sonne et né 1er rempli
N° i		0 CA	1 L	2 S	3 A IA	4 N	5 M	6
1		<input type="checkbox"/>	Chef de ménage <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observations éventuelles (composition du ménage; questions concernant le logement, etc.):

SIDANT DANS DE LOGEMENT

CATÉGORIE B. — Y a-t-il des personnes faisant toujours partie du ménage* mais se trouvant dans l'un des cas suivants (la liste est limitative)?

Présenter la carte n° 1.

Si oui, les inscrire dans la liste des personnes résidant dans le logement.

- Militaires du contingent (faisant leur service légal).
- Militaires de carrière logés en caserne ou en camp.
- Élèves internes.
- Étudiants habitant une cité universitaire ou un foyer d'étudiants.
- Jeunes gens vivant dans un foyer de jeunes travailleurs.
- Détenus dans une prison, maison de correction, etc.
- Malades en sanatorium; préventorium, aérium; personnes en traitement dans les hôpitaux psychiatriques; malades ou pensionnaires d'un établissement de soins ou de convalescence.
- Vieillards* vivant dans une maison de retraite ou un hospice.
- Ouvriers logés dans un baraquement de chantier temporaire de travaux publics.

* Ne compter en B que les personnes qui font un séjour de longue durée, à l'issue duquel elles doivent, en principe, revenir dans le logement; les personnes qui font un séjour de courte durée figurent en A.

l'enquête mais ayant leur domicile habituel ailleurs (parents, amis de

personne et décrire sa situation dans la zone réservée aux observations

POUR TOUTES LES PERSONNES (CATÉGORIES A et B) âgées de 14 ans ou plus (nées avant le 1^{er} mars 1956)

Enquête ériure	7 Occupation principale à la date de l'enquête	Pour toutes les personnes classées « 1, 2, 3, 5, 6, 7 » à la question 7			
	(Présenter la carte n° 2) 1. Exerce une profession, a un emploi, travaille en aidant un membre de sa famille dans sa profession, même sans être salarié. 2. Est sans travail et recherche un emploi, une situation. 3. Ménagère (faisant son ménage personnel). 4. Étudiant, élève. 5. Militaire du contingent (faisant son service légal). 6. Retraité, retiré des affaires. 7. Autre personne sans occupation professionnelle. Oui. Non. Chaque personne classée « 0 » avant le 1 ^{er} mars 1955. Lire la carte n° 3.	8 Diplôme d'enseignement général le plus élevé obtenu (Lire la carte n° 3 et inscrire le numéro de la réponse)	9 Diplôme professionnel ou technique le plus élevé obtenu (Lire la carte n° 4 et inscrire le numéro de la réponse)	10 La personne poursuit-elle des études : 1 à temps complet (plus de 25 heures par semaine ?) 2 à temps partiel (moins de 25 heures par semaine ?) 0 Non.	11. Pour les personnes classées « 1 ou 2 » à la question 10 Nature des études poursuivies : 1 Enseignement général (par exemple : C.E.S., C.E.G., lycées et collèges classiques, préparations au diplômes d'enseignement général figurant sur la carte n° 3). 2 Enseignement professionnel (par exemple : C.E.T., lycées techniques, stages de F.P.A. ou de promotion sociale, préparations aux diplômes professionnels figurant sur la carte n° 4).
EA	7 F	8 EG	9 EP	10 ET	11 NE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

V. — QUESTIONS CONCERNANT LE LOGEMENT

Cadre 3

41. Le logement comporte-t-il une cuisine ?

- OUI → Quelle est sa surface ?
- 1 moins de 7 m².
 - 2 de 7 à 12 m².
 - 3 plus de 12 m².
- NON → Y a-t-il cependant dans le logement une installation pour faire la cuisine ?
- 5 Oui. Ne répondre « Oui » que si cette installation comprend un évier permettant l'évacuation des eaux usées.
 - 6 Non

41 Cu CuR

42 S'il y a lieu, nombre de pièces du logement ayant un usage exclusivement professionnel :
(Par exemple : bureau d'homme d'affaires, cabinet de médecin ou d'avocat, atelier de tailleur en appartement, etc.).

Compter comme pièces d'habitation les pièces telles que : chambre à coucher, salle à manger, salon, salle commune, studio, salle de séjour, etc., quelle que soit leur surface ainsi que les chambres de bonne et les mansardes habitables.

Ne pas compter comme pièces d'habitation les pièces telles que : entrée, couloir, salle de bains, penderie, alcôve, V.C., buanderie, office, etc.

43 H

43 NOMBRE DE PIÈCES D'HABITATION : non compris la cuisine ni les pièces à usage exclusivement professionnel

Cas particulier des pièces indépendantes (par exemple : chambres de bonne séparées du logement proprement dit) :

Compter ces pièces parmi les pièces d'habitation si le titulaire du logement en dispose lui-même (soit pour y loger un membre de son ménage, enfant, domestique, etc.; soit comme débarras, etc.). Ne pas les compter si elles sont louées, sous-louées ou prêtées à d'autres personnes. Dans ce dernier cas, elles constituent un (ou plusieurs) logement(s) distinct(s) et doivent faire l'objet d'une (ou plusieurs) feuille(s) de logement.

44 SO SOR

44 Statut d'occupation du ménage :

- L'occupant principal est-il :
- 1 propriétaire de la maison ou de l'immeuble où se trouve son logement ?
 - 2 propriétaire de son logement dans un immeuble en copropriété ?
 - 3 logé par son employeur (à titre gratuit ou onéreux) pour la durée de sa fonction ou de son contrat de travail ?
 - 4 logé à titre gracieux, par exemple par des parents ? (y compris le cas des personnes occupant un logement qu'elles ont vendu en viager.)
 - 5 locataire ou sous-locataire d'un local loué vide ?
 - 6 locataire ou sous-locataire d'un local loué meublé, d'une chambre d'hôtel, d'un garni ?
- Si le ménage est dans un cas non prévu ci-dessus, préciser :

y compris les différentes formes d'accession à la propriété (dont la location-vente).

45 PROP

45 POUR LES PROPRIÉTAIRES CLASSÉS 1 OU 2 A LA QUESTION 44 :

Le ménage effectue-t-il des versements pour rembourser des prêts (ou payer des intérêts de prêts) obtenus pour l'acquisition de ce logement (y compris location-vente) ?

- 1 Oui.
0 Non.

46 ALIMENTATION EN EAU

- Eau courante dans le logement (robinet ou pompe)
- 1 Eau froide seulement.
 - 2 Un ou plusieurs postes d'eau chaude. (chauffe-eau individuel ou alimentation collective).
 - 3 Pas d'eau courante dans le logement, mais poste d'eau à l'intérieur de la maison (ou même étage, au demi-étage ou à un autre étage).
 - 4 Poste d'eau en dehors de la maison (robinet ou pompe dans la cour, puits, borne-fontaine, etc.).

46 OL OLR

47 GAZ

les cases 1 et 2 peuvent, le cas échéant, être marquées toutes les deux.

- 1 Logement raccordé à un réseau public de distribution (gaz de ville, gaz de Lacq, etc.).
- 2 Utilisation de gaz en bouteille (butane, propane, etc.).
- 3 Ni raccordement à un réseau public, ni utilisation de gaz en bouteille.

47 GL GLR

48 INSTALLATIONS SANITAIRES

- Existe-t-il une baignoire ou une douche installées avec eau courante et évacuation des eaux usées ?
- 1 oui.
0 non.

48 IS ISR

49 CABINETS D'AISANCES (W.C.)

- Situés à l'intérieur du logement →
- 1 avec chasse d'eau.
 - 2 sans chasse d'eau.
- Situés hors du logement mais réservés à ses seuls occupants →
- 3 avec chasse d'eau.
 - 4 sans chasse d'eau.
- 5 Autres cas.

49 WC WCR

50 CHAUFFAGE CENTRAL

- Individuel (avec une chaudière propre au logement)
- 1 au charbon.
 - 2 au mazout (fuel).
 - 3 au gaz.
 - 4 au bois.
 - 5 autre (préciser :
- 6 Collectif (pour tout l'immeuble ou pour plusieurs logements de l'immeuble).
- 7 Pas de chauffage central.

50 CHL CHLR

51 TÉLÉPHONE

- Est-il installé dans le logement ?
- 1 oui.
0 non.

51 TEL TELR

52 Jours et heures des visites de l'enquêteur :

- 1^{re} visite : 4^e visite :
- 2^e visite : 5^e visite :
- 3^e visite : 6^e visite :

GI TI

AAI

Imprimé numéro

2

ENQUÊTE SUR L'EMPLOI 1970

I. N. S. E. E.

Numéro d'aire : Rg STT N° A SA

BULLETIN INDIVIDUEL

Numéro de la feuille de logement en 1969 :

Numéro d'immeuble :

à remplir pour toutes les personnes âgées de 14 ans ou plus (nées avant le 1^{er} mars 1956)

Im 69 Lg 69

Numéro de logement :

Numéro individuel :

Prénom :

RAPPEL DE L'OCCUPATION PRINCIPALE À LA DATE DE L'ENQUÊTE :

(Reporter ici la réponse à la question n° 7)

- 1 Exerce une profession, a un emploi, travaille en aidant un membre de sa famille dans sa profession, même sans être salarié. → passer directement aux questions 16 et suivantes.
- 2 Est sans travail et recherche un emploi, une situation.
- 3 Ménagère (faisant son ménage personnel).
- 4 Étudiant, élève.
- 5 Militaire du contingent (faisant son service légal). → enquête terminée, sauf réponse « 0 » à la question n° 6.
- 6 Retraité, retiré des affaires.
- 7 Autre personne sans occupation professionnelle.

12. M... a-t-il exercé une activité professionnelle, même pendant une courte période, même s'il y a longtemps ?

- 0 Non → passer directement aux questions 15 et suivantes.
1 Oui → poursuivre : questions 13 et suivantes.

13 a. DERNIÈRE PROFESSION EXERCÉE (et qualification) :

14. Depuis combien de temps M... a-t-il cessé cette activité ?

- 1 Moins d'un mois.
- 2 1 mois à moins de 3 mois.
- 3 3 mois à moins de 6 mois.
- 4 6 mois à moins d'un an.
- 5 1 an à moins de 2 ans.
- 6 2 ans ou plus.

13 b. STATUT (lire la carte n° 5; indiquer ici le numéro de la réponse) :

Si statut 2, nombre de salariés employés :

13 c. ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT (préciser le plus possible) :

Préciser l'année :

Semaine de référence : du au 1970 (dernière semaine du lundi au dimanche précédant la date de l'enquête)

15. Au cours de la SEMAINE DE RÉFÉRENCE du au 1970, M... a-t-il exercé une activité professionnelle, rémunérée ou non (en aidant un membre de sa famille dans sa profession), ne fût-ce qu'une heure, ne fût-ce qu'un travail occasionnel ou exceptionnel ?

N. B. — Les activités désintéressées et les travaux strictement ménagers ne doivent pas être pris en considération.

- 0 Non → passer directement aux questions 24 et suivantes.
1 Oui → poursuivre : questions 16 et suivantes.

16. Nombre d'heures de travail RÉELLEMENT accomplies pendant la SEMAINE DE RÉFÉRENCE du au 1970 (dans l'ensemble des activités professionnelles et pas seulement dans l'activité principale) :

y compris les heures supplémentaires réellement accomplies;

non compris { les heures payées comme supplémentaires mais non accomplies; les temps de trajet éventuels entre le domicile et le lieu de travail; les heures éventuellement perdues pour cause de maladie, congé, chômage partiel; les heures passées à des activités désintéressées ou à des travaux strictement ménagers.

17. Si le nombre d'heures est inférieur à 45, OBSERVATIONS :

A. Causes passagères (noter toutes les causes citées)

B. Causes durables

(seulement si aucune cause passagère n'a été citée)

- 0 Début ou cessation d'emploi.
- 1 Maladie (y compris longue maladie); congé légal de maternité.
- 2 Congé annuel; congé pour convenance personnelle.
- 4 Mauvais temps.
- 6 Conflit du travail (grève, lock-out).
- 16 Chômage partiel (ou ralentissement des affaires).
- 32 Exerce actuellement les activités occasionnelles qui se présentent.

- 1 Horaire normal dans l'établissement ou l'entreprise.
- 2 Nature du poste individuel de travail (pénible, dangereux, etc.).
- 3 Motifs personnels.

Autres causes (préciser) :

Número d'aire :
Rg STT N° A SA

Número d'immeuble :

Número de logement :

Número individuel :

Prénom :

Número de la personne interviewée :

COMPLÉMENT AU BULLETIN INDIVIDUEL

à remplir pour toute personne, née avant le 1^{er} mars 1955 classée « 0 » à la question 6

Reportons-nous maintenant 1 an en arrière et examinons la situation de M... au 3 mars 1969.

34. RÉSIDENCE AU 3 MARS 1969.

Dans la même commune (ou le même arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) que maintenant.

Dans une autre commune (ou arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille).

Commune :

Département (ou pays) :

35. OCCUPATION PRINCIPALE AU 3 MARS 1969.

(Présenter la carte n° 2)

- Exerçait une profession, avait un emploi, travaillait en aidant un membre de sa famille dans sa profession, même sans être salarié.
- Était sans travail et recherchait un emploi, une situation.
- Ménagère (faisant son ménage personnel).
- Étudiant, élève.
- Militaire du contingent (faisant son service légal).
- Retraité, retiré des affaires.
- Autre personne sans occupation professionnelle.

passer aux questions 36 et suivantes.

Enquête terminée.

36. PROFESSION PRINCIPALE :

(Préciser le plus possible. — Exemples : mécanicien réparateur d'automobiles, charpentier en fer, dessinateur-projeteur, coiffeur pour dames, etc.)

37. M... travaillait-il, sans être salarié, en aidant un membre de sa famille dans sa profession ?

Oui → passer à la question 40.

Non → poursuivre : questions 38 et suivantes.

38. M... exerçait-il la profession principale déclarée à la question 36 comme :

- Propriétaire exploitant, fermier, métayer.
- Membre d'une profession libérale.
- Employeur ou travailleur indépendant : artisan, commerçant, industriel, etc.
(travaillant à son compte, y compris gérants majoritaires des S.A.R.L. et personnes ne travaillant qu'à la commission);
- Travailleur à domicile pour le compte d'une (ou plusieurs) entreprise(s).
- Apprenti sous contrat.
- Salarié d'un parent qui travaille à son compte.
- Autre salarié.

M... employait-il des salariés ?

Ne pas compter les gens de maison. Dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.

Oui.

→ Combien ?

1 ou 2.

3 à 5.

6 ou plus.

Non.

→ poser les questions 39a, 39b, 39c ci-dessous.

39a. Si M... était ouvrier, qualification de l'emploi :

- Manœuvre ou manœuvre spécialisé.
- Ouvrier spécialisé (OS1, OS2...).
- Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3...).

39b. Si M... était agent de l'État ou d'une collectivité locale, employé d'un service public (E.D.F., S.N.C.F., etc.), militaire de carrière :

Grade :

Exemples : commis principal, secrétaire administratif, chef de gare de 2^e classe, aide-opérateur mécanographe, etc.

39c. Si M... était dans un autre cas, préciser sa position hiérarchique :

Exemples : contremaître, chef d'atelier, directeur commercial, chef de culture, chef de rayon, etc.

40. ÉTABLISSEMENT (industriel, commercial ou autre), EXPLOITATION AGRICOLE, etc., que M... dirigeait ou pour lequel M... travaillait :

Nom (ou raison sociale) :

Activité de cet établissement :

Préciser le plus possible : Exemples : commerce de vins en gros, épicerie de détail, fabrication de charpentes métalliques, etc.

Rue (ou lieu-dit) : n°

Commune : Département :